

Clim' Actu

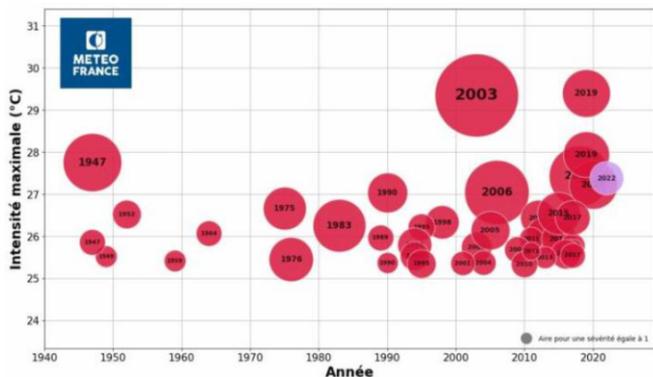
La Newsletter du Plan Climat du SCOT des Vosges Centrales

II^e SEMESTRE 2022

#22

Le réchauffement climatique de plus en plus intense

L'urgence climatique fait partie du quotidien avec les vagues de chaleur, la sécheresse, les épisodes de pluies ou de grêles intenses qui ont des répercussions désastreuses pour les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'environnement et de la santé. Des records de chaleur sont désormais battus tous les ans à travers le monde. Selon MétéoFrance, parmi les 44 épisodes de vagues de chaleur enregistrés depuis 1947, 21 ont eu lieu au cours des dix dernières années soit près de deux par an en moyenne.



À cela s'ajoute la multiplication des incendies, avec plus de 700 000 hectares de terres brûlées par les feux de forêts en Europe. Entre les incendies et la sécheresse, la France n'est pas épargnée par cette situation. Depuis le début de l'année, plus de 62 000 hectares de forêts ont brûlés dont 20 000 en Gironde. 93 départements sont concernés par une restriction de l'usage de l'eau, face à cette situation, la Première ministre, Elisabeth Borne a activé une cellule interministérielle de crise.

Source : Réseau Action Climat, Le Monde, <https://www.gouvernement.fr>

Hausse des prix aggravée par la guerre en Ukraine

Le conflit en Ukraine engendre une hausse des prix de l'énergie en raison de la difficulté d'approvisionnement en gaz. De nombreuses collectivités ont vu leurs factures énergétiques multipliées par deux voire plus.

Dans ce contexte de crise énergétique, un Plan de sobriété énergétique a été annoncé par Emmanuel Macron pour réduire de 10% la consommation d'énergie d'ici 2024 par rapport à 2019. Ce plan s'inscrit dans la stratégie globale énergétique de la France qui vise un effort de réduction de 40 % de la consommation d'ici 2050.

Source : <https://www.ecologie.gouv.fr/>



Autonomie énergétique : place à l'action

En ces temps de crise énergétique et climatique, la production d'énergies renouvelables devient un enjeu de premier plan sur la scène nationale.

Dans les Vosges Centrales, l'accélération de leur déploiement est aussi primordiale pour réussir à atteindre l'autonomie énergétique du territoire d'ici 2050. Cette année deux projets d'installations d'énergies renouvelables sont sortis de terre avec le soutien de la SEM Terr'EnR ; le parc éolien Madon et Moselle sur sept communes de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire et la centrale solaire photovoltaïque sur la commune de Golbey.

En mai dernier, l'achèvement du bâtiment exemplaire de la Maison de l'Habitat et du Territoire est une autre réalisation importante car il s'agit d'une construction en bois local et autonome en énergie installée sur une ancienne friche ferroviaire. Les EPCI poursuivent la promotion de la mobilité douce avec notamment une augmentation de l'offre en vélos électriques.

Afin de soutenir votre effort en faveur de la transition énergétique et écologique, l'équipe technique du Syndicat est à votre disposition, notamment pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie de la cinquième période.

Bonne lecture à tous.

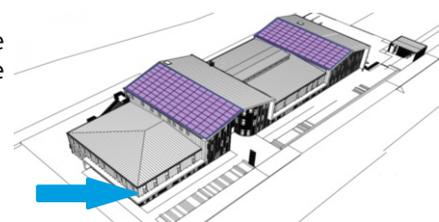
Michel HEINRICH
Président du Syndicat mixte
du SCOT des Vosges Centrales



Mise en service de la Maison de l'Habitat et du Territoire

En mai dernier, le Syndicat a intégré ses nouveaux locaux à la Maison de l'Habitat et du Territoire, au 1 avenue Dutac à Epinal, près de la gare. Ce bâtiment a vocation d'être un guichet unique des services liés aux aides et conseils concernant l'habitat et les économies d'énergie pour les habitants et les autres acteurs du territoire. Ces locaux s'inscrivent pleinement dans les objectifs et orientations du SCOT. Ils sont équipés d'un système de chauffage réversible chaud et froid utilisant la géothermie, d'une ventilation double flux avec récupération de chaleur et de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.

Le Syndicat occupe l'aile gauche sur une surface de 100 m².



Pour plus d'informations : <https://www.agglo-epinal.fr/> et <https://www.terr-enr.fr/>

EnR locales : premier parc éolien sur le territoire des Vosges Centrales

Le 24 mai dernier, à Ville-sur-Illon, a eu lieu l'inauguration du parc éolien de Madon et Moselle de 18 éoliennes sur 7 communes de la Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire (Damas-et-Bettegney, Dompaire, Harol, Gelvécourt-et-Adompt, Les Ableuvenettes, Madonne-et-Lamerey et Ville-sur-Illon).

Initié depuis 2005, le projet a été développé par la société Neoen en collaboration avec la SEM Terr'EnR en tant que co-actionnaire du parc à hauteur de 9 %.

D'une puissance de 39,6 MW, ce parc représente pour Neoen son plus grand parc éolien en France. Il produira près de 95 GWh par an d'électricité verte soit l'équivalent de la consommation électrique de 37 400 habitants.

Ce premier parc éolien contribue à mettre oeuvre la stratégie d'autonomie énergétique du SCoT des Vosges Centrales.



Pour plus d'informations : <https://www.terr-enr.fr/>

Remise des labels Cit'ergie : 2 étoiles pour la CA d'Épinal

La Communauté d'Agglomération d'Épinal a été labellisée Climat-Air-Énergie (ex-Cit'ergie), le 22 septembre à Lyon. Récompensée d'un niveau deux étoiles grâce à un score total de 39,9 %, ce qui signifie que les actions préconisées par le label ont été réalisées par la collectivité à hauteur de 39,9 %.

Les actions réalisées par la collectivité concernent :

- la mise en place d'un accompagnement dans le cadre de la reconquête des friches,
- le renforcement du service d'accompagnement à la rénovation énergétique avec le dispositif SARE,
- le lancement du service Vilvolt de location de vélos à assistance électrique en libre-service,
- la mise en place d'un service d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour soutenir les communes dans leurs projets de rénovation,
- la sensibilisation des élus et des agents sur les enjeux environnementaux, ...

La prochaine labellisation aura lieu dans quatre ans dont l'objectif est d'atteindre le niveau trois étoiles, soit la réalisation de 50 % des actions préconisées par le label.



Clim'Actu : Newsletter du Plan Climat du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales produite en interne et éditée en 100 exemplaires
Directeur de publication : Michel HEINRICH, Président du Syndicat
Réalisation : Équipe technique du SCoT des Vosges Centrales

Des VAE disponibles à la location sur la CC de Mirecourt-Dompaire

La Communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire propose un service de location longue durée de 15 vélos à assistance électrique (VAE) sur son territoire. Il est possible de les louer pour une durée d'un mois. Ce dispositif a été mis en place grâce au partenariat avec Auto Moto Racing à Poussay qui gère la logistique des locations.



Pour plus d'information : <http://automotoracing.lokki.rent>

Première bougie pour Vilvolt Libre-service

Lors de l'été 2021, la Communauté d'Agglomération d'Épinal avait lancé son service de VAE disponible en libre service où 150 VAE et 34 stations ont été déployés. Après un an d'existence, le bilan est très satisfaisant.

Plus de 9 200 personnes sont inscrites et ont parcouru 200 000 km soit l'équivalent de 13 tonnes de CO2 évitées.

La forte demande a permis d'ajouter 100 vélos supplémentaires et de créer trois nouvelles stations.



Vilvolt®



Poursuite de la valorisation des CEE par le SCoT

Depuis le 1^{er} janvier dernier, la 5^e période du dispositif des CEE est entrée en vigueur pour une période de quatre ans (2022-2025). Qui dit nouvelle période, dit nouvelle convention. Le Syndicat a donc choisi un nouveau partenaire financier, la société de courtage OTC FLOW en remplacement de SIPLEC qui ne souhaitait pas renouveler sa prestation.

Le cours du marché des CEE est à la baisse. Toutefois le Syndicat a pu négocier des conditions intéressantes. Le prix de rachat sera actualisé chaque trimestre en raison de l'évolution incertaine du cours du marché des CEE.

À titre indicatif, un prix de rachat de 5,53 € sera valable jusqu'au 30 septembre 2022 et s'appliquera donc pour le dépôt de dossiers effectué début septembre auprès du Pôle National des CEE (PNCEE) pour délivrance.

Pour plus d'informations, contactez la chargée de mission du SCoT :

Fanny Meynieu au 06.48.41.33.82



Renforcement du dispositif CEE

Pour éviter les fraudes, le Gouvernement a acté un renforcement des contrôles pour des opérations de la 5^e période.

Publié au Journal Officiel le 5 octobre 2021, un arrêté précise le cadre qui rehausse le niveau d'exigence. Près d'une cinquantaine d'opérations sont désormais soumises à un contrôle obligatoire avant le dépôt des dossiers auprès du PNCEE.

En tant que tiers-regroupeur, le Syndicat missionnera un organisme accrédité qui interviendra directement auprès des communes pour contrôler les travaux. Ces derniers doivent être accessibles au risque de ne pas pouvoir valoriser les CEE.

Le Conseiller en énergie partagé de l'ALEC devient l'économiste de flux à la CAE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'ensemble des activités de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Epinal Centre Vosges a été transféré à la Communauté d'Agglomération d'Épinal. Remplaçant le Conseiller en énergie partagé (CEP), un économiste de flux assurera les mêmes missions, notamment pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie.



Pour plus d'informations, contactez l'économiste de flux de la CAE :

Thomas Louis au 06.10.63.03.85